

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

79 132
Objet

NOUVELLE LISTE
D'ACQUEREURS DE TERRAINS:
SEMAR-ROYAN-SAINTONGE

DATE DE CONVOCATION

17 octobre 1974

DATE D'AFFICHAGE

17 Octobre 1974

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

9603-PREFECTURE
21-04-1975
ROCHEFORT/MERICHAMPT

L'An mil neuf cent soixante quatorze
le vingt cinq octobre à 18 heures -

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, STIPAL, DUFOUR, Mme FAVIERE, MM. BOUCHET, DOMEQ, BERLAND, BROTEAU, LACHAUD, DOIREAU, MONTRON, LARGETEAU, NAULIN, COLLE, BUCHET, DELAIR, Me TAP, MM. BARRIERE, BOUTET, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHÉ par M. STIPAL
M. TETARD par M. de LIPKOWSKI

Absents : MM. Me BARDE, M. RIVIERE, M. BUJARD, M. PAPEAU,

M. M. MONTRON a été élu Secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code de l'Urbanisme et de l'Habitation, article 78-1 (modifié par le décret du 19 mai 1959) et l'article 375 du Code Municipal,

VU les statuts de la SEMAR-ROYAN- SAINTONGE

VU le décret du 1er Juin 1960, approuvant les Cahiers type d'aménagement urbain,

VU les conventions de concession :

- de la Zone d'Habitation, en date du 15 Octobre 1965,
- de la Zone d'Activités Economiques Complémentaires, en date du 28 décembre 1965,
- de la Zone Commerciale, en date du 5 décembre 1968,

VU les délibérations du Conseil Municipal d'approbation de ces concessions à savoir :

- de la Zone d'Habitation, en date du 1er Octobre 1965,
- de la Zone d'Activités Economiques Complémentaires, en date du 1er décembre 1965,
- de la Zone Commerciale, en date du 13 septembre 1968,

./....

D É C I D E :

- d'arrêter ainsi qu'il suit une nouvelle liste de bénéficiaires de terrains dans les différentes zones :

a/ Zone d'Habitations (résidences individuelles)

	<u>N° des lots</u>	<u>Superficie</u>	<u>PRIX</u>
PHILIPPEAU	1 - 2	576 m2	46 000 FR
RAGUIDEAU	317	420 m2	33 600 -
FAURE J.C.	591	583 m2	46 640 -
ABADIE	220-221) 222-223)	1 030 m2	82 400 -
BOYER	3 - 4	450 m2	36 000 -
CONSTANT	26- 27	1 000 m2	80 000 -
HUSSEAU	224 -225	520 m2	41 600 -
COMBAS	338	300 m2	28 500 -
RAGUIDEAU	340	360 m2	34 200 -

b/ Zone d'Activités Economiques Complémentaires

TOURTELOT	13 ter	2 000 m2	32 000 -
GUILLOU	35	1 400 m2	22 400 -

c/ Zone Commerciale

Etablissements BARROT Georges & Fils	5	5 726 m2	130 000 -
---	---	----------	-----------

- de soumettre cette liste à l'approbation du Comité prévu au Cahier des Charges de concession (article 17) et au Code de l'Urbanisme

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,



Guy TETARD



VU
ROCHEFORT-MER, le 23 AVRIL 1975
Le Sous-Préfet.